

Liste des classes de 2^{de} GT à recrutement particulier

Quel que soit le recrutement particulier, la saisie du vœu s'effectue sur le service en ligne affectation (SLA) par les familles ou par l'établissement d'origine sur l'application AFFELNET-Lycée. Les points accordés par le lycée d'accueil sont saisis dans Affelnet-Lycée par la DSDEN (DIVEL) du département du lycée d'accueil.

2 ^{de} ABIBAC	Ille et Vilaine	Lycée Chateaubriand RENNES	Dossier à retirer au Lycée ou sur le site du lycée (http://www.lycee-chateaubriand.fr) et à retourner pour le 15 mars 2024 au plus tard Entretien entre le 25 mars et le 5 avril 2024, en présentiel
2 ^{de} ABIBAC	Morbihan	Lycée Jean Macé LANESTER	Dossier à retirer au Lycée ou sur le site du lycée (http://www.lycee-jean-mace-lanester.fr) et à retourner pour le 31 mars 2024 au plus tard Entretien entre le 8 et le 10 Avril 2024, en présentiel ou en distanciel
2 ^{de} ABIBAC	Finistère	Lycée Harteloire BREST	Dossier à retirer au lycée ou sur le site du lycée (http://www.harteloire.fr) et à retourner pour le 22 mars au plus tard Entretien entre le 8 et le 10 avril, en présentiel ou en distanciel
2 ^{de} BACHIBAC	Côtes d'Armor	Lycée Rabelais ST BRIEUC	Dossier à télécharger sur le site du lycée (http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr) à retourner pour le 12 avril 2024 au plus tard Entretien entre le 13 et 15 mai 2024, en présentiel ou en distanciel selon les situations individuelles
2 ^{de} BACHIBAC	Ille et Vilaine	Lycée Descartes RENNES	Dossier à télécharger sur le site du lycée (http://www.lycee-descartes.fr) et à retourner pour le mardi 2 avril 2024 au plus tard
2 ^{de} BACHIBAC	Morbihan	Lycée Colbert LORIENT	Dossier à télécharger sur le site du lycée (http://lycee-colbert-orient.com) et à retourner pour le mardi 9 avril 2024 au plus tard
2 ^{de} ESABAC	Finistère	Lycée Harteloire BREST	Dossier à retirer au lycée ou sur le site du lycée (http://www.harteloire.fr) et à retourner pour le 2 avril 2024 au plus tard
2 ^{de} ESABAC	Ille et Vilaine	Lycée Jean Macé RENNES	Dossier à retirer au lycée ou sur le site du lycée (http://www.lycee-jeanmace-rennes.ac-rennes.fr) et à retourner pour le vendredi 19 avril 2024 au plus tard
2 ^{de} internationale espagnole	Finistère	Lycée A. Ronarc'h BREST	Dossier à retirer au lycée ou sur le site du lycée (http://www.lycee-ronarch-brest.ac-rennes.fr) et à retourner pour le vendredi 22 mars 2024 au plus tard Tests (écrit et oral) le mercredi 3 avril 2024

2^{de} internationale britannique	Ille et Vilaine	Lycée V. et H. Basch RENNES	Dossier à retirer sur le site du lycée (https://lycee-basch.fr) et à retourner pour le 21 février 2024 au plus tard Tests (écrit et oral) le 4 et 5 avril 2024
2^{de} internationale américaine	Morbihan	Lycée R. Lesage VANNES	Dossier à retirer au lycée ou sur le site du lycée (www.lycee-lesage.fr) et à retourner pour le 24 février 2024 au plus tard Tests (écrit et oral) le 12 avril 2024
2^{de} Création et culture design	Côtes d'Armor	Lycée Savina TREGUIER	Dossier à retirer au lycée Savina TRÉGUIER ou sur le site du lycée (http://www.lycee-savina.fr) et à retourner pour le 8 avril 2024 au plus tard
2^{de} Création et culture design	Finistère	Lycée Vauban BREST	Dossier à télécharger sur le site du lycée Vauban BREST, à compléter et à retourner par l'intermédiaire du chef d'établissement du collège, pour le 3 avril 2024 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) Les modalités de recrutement peuvent être consultées sur le site du lycée (www.lycee-vauban-brest.ac-rennes.fr)
2^{de} Création et culture design	Ille et Vilaine	Lycée Bréquigny RENNES	Dossier à retirer au lycée Bréquigny RENNES et à retourner pour le 2 avril 2024 au plus tard Les modalités de recrutement peuvent être consultées sur le site du lycée http://www.lycee-brequigny.fr , rubrique inscription en seconde Création et culture design
2^{de} Arts du cirque	Côtes d'Armor	Lycée Savina TREGUIER	Recrutement sur dossier à retirer au lycée ou sur le site du lycée (http://www.lycee-savina.fr) et à retourner pour le 8 avril 2024 au plus tard

Les établissements d'accueil disposent de trois valeurs pour classer les candidats :

- Avis très favorable, soit 9 900 points : « profil permettant une bonne réussite »
- Avis favorable, soit 1 000 points : « profil nécessitant un effort sérieux pour s'adapter »
- Avis défavorable, soit 100 points : « peu de chance de réussir étant donné la spécificité de la formation »

L'établissement d'accueil transmet pour information l'avis attribué aux familles et aux établissements d'origine avant le 17 mai 2024.

L'avis « très favorable » est destiné à l'affectation en liste principale toutefois si le nombre de bonus de 9900 points attribués est supérieur à la capacité d'accueil de la formation, cela ne vaut pas forcément affectation.

L'affectation dans cette formation est également soumise à la saisie de ce vœu (soit par votre collège soit par vous-même via le Service en Ligne Affectation), ainsi qu'à la décision d'orientation du dernier conseil de classe.

La décision d'affectation sera prise par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale lors de la Commission départementale fin juin. Les résultats de l'affectation seront publiés sur le service en ligne affectation.